L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 JUIN 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 21 JUIN 1847.

MEXIQUE.

NOUVELLES IMPORTANTES DE VERA CRUZ, PUENTE NACIONAL, JALAPA, PUEBLA.

Le vapeur *Galveston*, parti de Vera-Cruz le 15 courant, est entré hier matin dans notre port, et nous a apporté des nouvelles d'une assez haute importance. Elles sont en somme d'une nature assez peu satisfaisante, car si elles portent à conclure que l'escarmouche, soutenue par le grand convoi, a été quelque peu exagérée, elles prouvent en même tems que les guérillas qui n'ont encore été qu'incommodes, peuvent prochainement devenir redoutables.

ESCARMOUCHE À PUENTE NACIONAL.—Ainsi que nous l'avions supposé, le grand convoi, à la suite de l'attaque qu'il a subie à vingt-cinq milles de Vera-Cruz, n'a pas même suspendu sa marche; il n'a fait que la ralentir un peu afin de donner au général Cadwalader le tems de le rejoindre. Cet officier supérieur, sorti de Vera-Cruz à la tête de cinq cents hommes, a marché rapidement sans être le moins du monde inquiété sur sa route, il a rejoint le colonel McIntosh, le 10 courant, à environ sept milles en avant de Puente Nacional, et sa présence a fait disparaître toutes les craintes que l'on pouvait avoir d'une nouvelle attaque. Du reste, afin de faciliter la marche du convoi, il a pris la précaution de renvoyer à Vera-Cruz tous les blessés et les malades, ainsi que les fournisseurs et les marchands qui s'étaient mis sous la protection de l'escorte. Cette opération faite, le général s'est remis en route, et le jour même, vers le coucher du soleil, il arrivait devant Puente Nacional.

Le pont et les hauteurs environnantes étaient occupées par des guérillas. Le lieutenant Blakey, des voltigeurs, partit à la tête d'une batterie d'obusiers de montagne, servis par vingt hommes afin de commencer l'attaque; il était soutenu par un détachement d'infanterie. Le pont assez vivement défendu, fut vaillamment emporté. Dans cette première rencontre, un des artilleurs fut tué et trois autres blessés; le lieutenant Blakey reçut lui-même une blessure à la jambe. Les ennemis qui sans doute avait aussi un peu souffert, se portèrent immédiatement vers les hauteurs, et les enleva d'une façon tout à fait brillante.

Pendant que cet engagement avait lieu à Puente Nacional, un autre avait lieu en arrière de ce point. Le général Cadwalader, afin de protéger une partie du convoi qui était resté en arrière, avait envoyé sur la route la compagnie de dragons du cap. Gates, et celle-ci avait rencontré un assez fort détachement de guérillas avec lequel elle eut une assez vive escarmouche. Les Mexicains laissèrent en se retirant dix morts sur la place. Le soir même, escorte et convoi, tout se trouvait réuni à Puente Nacional, et le lendemain matin 11 courant, on se remettait en marche.

Ce jour-là, d'assez bon matin, l'avant-garde rencontra de nouveau quelques guérillas à trois milles au-delà du Pont, et les poussa vivement devant elle. Le 12, le corps entier du général Cadwalader était devant les hauteurs de Cerro-Gordo, et, d'après le rapport de quelques officiers qui s'en revenaient après avoir escorté les wagons de provisions, il est probable qu'un autre engagement aura eu lieu. En effet, ils ont entendu pendant la marche de ce jour un bruit assez vif de mousqueterie. On pense que dans les diverses escarmouches que nous venons d'indiquer les Mexicains ont dû perdre quarante hommes, tandis que la perte de notre côté n'est guère que d'un tué et d'environ dix blessés.

Il y a évidemment sur la route de Vera Cruz à Jalapa une force considérable de guérillas qui ne demandent pas mieux que de piller les convois, mais le passage du général Cadwalader a calmé quelque peu leur désir, car plusieurs petits convois ont pu regagner Vera Cruz sans être le moins du monde inquiétés. Au delà de Jalapa la route paraît être beaucoup plus sûre; car un convoi, composé presque uniquement de malades, de blessés et de soldats licenciés, est arrivé jusqu'au siège de cette ville sans apercevoir le moindre signe de guérillas. Ce n'est qu'aux approches de Puente Nacional que ce convoi eut à subir l'attaque. Au lieu de s'arrêter, les Américains ont eu la bonne inspiration de forcer leur marche, et de venir camper le 9 vers minuit à Puente. Ils n'ont trouvé le pont gardé que par quelques sentinelles qui se sont enfuies à leur approche. Le lendemain de grand matin, ils se remirent en route, et en passant dans le voisinage des hauteurs, ils essuyèrent une assez vive fusillade dirigée contre eux par une vingtaine de Mexicains qui s'y étaient embusqués. Ils ne perdirent que trois hommes, et, quelques heures plus tard, à six milles de là, ils rencontrèrent le corps du général Cadwalader en marche vers le Pont. Ils sont arrivés le 14 en sûreté à Vera Cruz.

GUÉRILLAS.—Dans tous les renseignements que nous recevons, il y a évidemment la preuve que les Mexicains agissent avec quelque entente et en ce sens la résolution solennelle de nous nuire le plus possible. Heureusement leur valeur ne répond point à leurs désirs; ils attaquent, il est vrai, mais ne résistent pas; ils fuient devant la moindre démonstration, mais c'est pour recommencer un peu plus loin. Cette guerre de partisans paraît plaire singulièrement à nos adversaires. Voici ce qu'on lit à ce propos dans la correspondance du *Commercial Times*:

Depuis trois jours un certain nombre de jeunes gens de Vera Cruz sont partis, et, après avoir joui de notre protection, ils sont maintenant en armes contre nous. Il y a dans la ville plusieurs ennemis de Jarauta et de Rebolledo; l'un d'eux porte le costume de moine, et l'on vient de me désigner. Bien des habitans de cette ville même, qui, ceux qui paraissent dévoués à nos intérêts ou qui même sont à notre service, ne demanderaient pas mieux que de s'en aller guerroyer contre nous. Les derniers succès obtenus par les guérillas, car ce sont des succès, ont réveillé bien des espérances et des antipathies. Les journaux mexicains ne se gênent point pour faire à mots couverts des appels au patriotisme des Mexicains. Il règne partout une singulière effervescence, non seulement parmi les Mexicains de naissance, mais parmi ceux qui ont avec eux quelque affinité. Ainsi, il vient de débarquer en ville six Espagnols de la Havane qui viennent avec l'intention formelle de prendre part aux hostilités et qui sous peu de jours seront à la tête de détachements de guérillas. On assure aussi que deux cents Espagnols, avec quelques pièces de campagne, doivent prochainement débarquer sur la côte et organiser une bande formidable de guérillas. Ces Espagnols viennent aussi de l'île de Cuba.

Presque tous les chefs de bande en ce moment sont Espagnols, et des Espagnols figurent aussi parmi les simples soldats. Un général espagnol, Sarmiento de la Vega, était dans cette ville, il y a quelques jours, et il vient de partir pour l'intérieur. Il doit, dit-on, réunir sous son autorité plusieurs bandes déjà formées. C'est sans doute à son influence qu'il faut attribuer le départ de jeunes Mexicains dont je vous ai parlé plus haut. De concert avec quelques autres personnes il a singulièrement contribué à raviver les espérances des indigènes.

FAITS DIVERS.—Les passages suivants de la même correspondance offrent aussi de l'intérêt:

L'*Arco Iris* du 15, contient l'article suivant dans ses colonnes éditoriales: "Une lettre particulière écrite de la capitale portant la date du 2 courant annonce que Rejon et cinq autres généraux ont été arrêtés et envoyés dans différens états; que, bien que Santa Anna ait offert une seconde fois sa démission de Président provisoire et de général en chef, le congrès ne l'a pas encore accepté, et enfin qu'un certain nombre de personnes se sont adressées au Président provisoire pour l'engager à entrer en négociation avec les Américains." Ces assertions doivent toutes être mises sous la responsabilité d'*El Arco*.

On m'assure que dans leur attaque sur le convoi, les guérillas ont surtout porté leurs efforts vers un point assez mal défendu où se trouvait un wagon renfermant une centaine de mille piastres en espèces. Ces *Messieurs*, à ce qu'il paraît, connaissent le fait; car quelques-uns d'entre eux savaient cette richesse prête à tomber entre leurs mains, sans la dispersion d'une pareille somme, ils étaient en compte sans leur hôte. [illegible]

Le capitaine Duperu qui vient de rentrer en ville avec sa compagnie, afin de s'y pourvoir de chevaux, m'a assuré que sur la route il avait rencontré plus de trente Américains égorgés. Ce sont là des atrocités qui appellent une énergique vengeance.

Le dépôt établi à Jalapa doit en être enlevé pour être transporté à Perote, qui se trouve à 36 milles plus loin. On va y transférer les hôpitaux et les munitions. Le bruit court aussi que le port de Tuspan va devenir notre principal entrepôt et remplacer Vera-Cruz. On est, dit on, déjà en train de tracer une route de Tuspan à Puebla.

PUEBLA.—Les dernières nouvelles de cette ville vont jusqu'au 3 courant; elles ajoutent peu de chose à ce que nous savions déjà. Le général Scott, qui était, on se le rappelle, entré dans cette ville le 2 mai, y avait depuis lors réuni environ six mille hommes.

On n'a pas oublié qu'avant d'entrer dans Puebla le général Worth eut maille à partir avec un corps de cavalerie destiné à couvrir la retraite des Mexicains qui abandonnaient cette ville. Cette escarmouche a reçu le nom de combat d'Amozoque. Il paraît que Santa Anna lui-même commandait sa cavalerie, et qu'il avait l'intention de se jeter entre les divisions Worth et Quitman dans l'espoir d'écraser cette dernière; mais le colonel Duncan, avec son artillerie, et le major Bonneville, à la tête d'un détachement d'infanterie, se postèrent si avantageusement qu'ils firent grand mal aux Mexicains et forcèrent le général à changer de projet. Il laissa sur la place 70 morts ou blessés, et décampa au plus vite avec toute sa brillante cavalerie.

—Il paraît certain que la position de Rio Frio ne sera pas défendue, quoi qu'on en ait dit. Si nos troupes rencontrent quelques résistances ce sera dans les environs immédiats de la capitale. On évalue à 18 ou 20,000 hommes le nombre des troupes mexicaines qui y sont concentrées.

—L'état sanitaire de Vera Cruz est toujours très mauvais; il y meurt en moyenne neuf à dix personnes du *vomito* tous les jours; cette cruelle maladie semble avoir jusqu'à ce jour épargné le Château; on y cite à peine quelques cas.

—On lit dans l'*American Eagle* du 14 courant:

"Nous avons causé avec plusieurs personnes qui ont suivi le convoi jusqu'à l'endroit où il a été attaqué et qui depuis lors sont revenues. Elles attribuent l'espèce de succès obtenu par l'ennemi à la négligence et au désordre qui régnaient depuis le départ. Une enquête à ce sujet devrait avoir lieu. La perte de notre côté est évaluée de douze à vingt cinq hommes, tués ou blessés; mais il nous est impossible de savoir leurs noms. La compagnie du capt. Duperu et celle du cap. McReynolds, se sont parfaitement bien comportées, elles ont vigoureusement chargé l'ennemi; mais une autre compagnie de dragons a montré quelqu'hésitation. C'était la première fois qu'elle voyait le feu et l'on doit croire qu'elle prendra sa revanche."

—Le colonel Mata, dans une communication adressée au *Delta* de la Nouvelle-Orléans, s'était plaint de la façon dont on traitait les prisonniers Mexicains à Vera-Cruz et notamment de la rigueur déployée envers le général La Vega. Le colonel Wilson qui commande à Vera Cruz a cru devoir répondre à ce reproche. Le général La Vega et ses officiers, mis en demeure de choisir entre la Nlle-Orléans et le Château de San Juan d'Ulloa, ont préféré le séjour de ce dernier; et loin d'y être enfermés dans le corps de garde, ils y jouissent de la même liberté et des mêmes avantages que les officiers Américains eux-mêmes.

On nous a communiqué l'extrait suivant d'une lettre écrite de Vera-Cruz par un des dragons de la compagnie du capitaine Duperu, en date du 14 juin:

"Après avoir campé huit jours à 3 milles de Vera-Cruz, notre compagnie reçut ordre d'escorter le convoi qui partait pour Jalapa, bien que nous n'eussions pas encore nos chevaux. Les deux premières journées de marche se passèrent sans événements, mais à la troisième, vers 10 à 11 heures, en traversant les gorges des montagnes, notre avant garde découvrit l'ennemi devant nous; les dragons qui marchaient en tête donnèrent sur eux, mais les Mexicains, contournant la route, vinrent nous attaquer sur les flancs du convoi, mais heureusement ils n'eurent pas le temps de prendre grand'chose et s'enfuirent.

"Nous continuâmes notre marche dans un chemin bordé de bois touffus; arrivés vers le tard à une espèce de savane au bout de la route et où il y avait autrefois un fort, une grêle de balles vint pleuvoir sur nos têtes. Au premier feu deux de nos hommes d'infanterie furent tués et plus tard nous eûmes 5 ou 6 blessés, dont 3 légères. De notre côté, notre riposte fut terrible et dura une bonne demi-heure. Notre colonel ordonna la charge, mais arrivés à la hauteur où les Mexicains se tenaient, nous ne pûmes les voir, car ils se cachèrent sous d'épaisses broussailles. Il nous a été impossible de connaître le résultat de nos feux. Après avoir reformé nos rangs nous avons continué notre route et nous sommes allés coucher à environ un mille et demi de là, sur un pont.

"Le lendemain, nous nous sommes remis en route en nous tenant sur la défensive et en nous emparant des hauteurs. Malgré cette précaution, les Mexicains sont encore venus, mais en petit nombre, et ils ont fui à l'approche de nos dragons. Arrivés à un petit village qui se trouve de l'autre côté d'un pont, nous y sommes restés environ quatre jours, en attendant un détachement de la Vera-Cruz qui est effectivement arrivé et a continué sa marche avec le convoi jusqu'à Jalapa. Quant à nous, nous sommes revenus à Vera-Cruz chercher nos chevaux, et l'on pense que dans deux ou trois jours nous recevrons ordre de nous rendre à Jalapa."

SANTA FE.—Les journaux de St-Louis du 13 nous fournissent quelques renseignements intéressants venus de Santa-Fe. D'après le rapport de plusieurs voyageurs qui ont quitté cette dernière ville vers le 18 mai, tout y était tranquille. Taos était occupé par le corps commandé par le lieutenant-colonel Willock, et la présence de ces forces maintenait le calme dans tout le voisinage. On est convaincu que, si on les retirait, une nouvelle insurrection éclaterait. Les Mexicains ne restent calmes que par force.

Les Mexicains compromis dans la dernière insurrection, se sont réfugiés chez les Indiens, et de concert avec les sauvages, ils font le plus de mal possible aux convois qui traversent le pays, aussi bien qu'aux dépôts qu'on avait cru pouvoir y établir. Les Indiens des bords de l'Arkansas ne sont pas dans de meilleures dispositions. Les Comanches et les Pawnies nous font ouvertement la guerre; et quant aux Arrapahoes et aux Cheyennes, malgré leurs protestations d'amitié, ils ne valent guères mieux.

Le 28 mai, un convoi suivait sa route vers Santa-Fe; le chef de ce convoi, M. Tharp, et quelques-uns de ses compagnons s'écartèrent un peu pour chasser le buffalo. Ils furent aussitôt attaqués par les Indiens qui tuèrent M. Tharp. Les autres eurent grand'peine à sauver leur vie. Tous les convois, soit particuliers, soit appartenant au gouvernement, courent de grands dangers. Jamais la route n'avait été aussi peu sûre.

TEXAS.—Le vapeur *Yacht*, entré samedi matin dans notre port, nous a apporté des journaux de Galveston jusqu'au 16 courant; nous y puisons bien peu de renseignements. La lutte électorale pour le poste de gouverneur est assez vive; une douzaine d'aspirans sont en campagne. Les dernières pluies ont fait grand bien aux moissons, et on a les plus belles espérances pour la récolte des céréales.

Un acte de *lynch-law* a eu récemment lieu dans le comté de Colorado. Un M. Alexander Area qui se rendait à Austin, est arrêté par un mauvais drôle, nommé Jean Baptiste Russel, que l'on dit Louisianais de sang-mêlé; il réussit à s'échapper et vint faire un affidavit devant un juge de paix. Russell est arrêté, et la population, mise au fait de ce qui s'était passé, et déjà fort mal disposé par les antécédents de Russell, s'assure de cet homme, puis le pend haut et court sous prétexte qu'il n'existe pas de prison où on puisse le garder sûrement.

Le *Télégraph* de Houston dit que les détenteurs de bons du Texas comptent faire les plus grands efforts pour que le prochain Congrès consente à assumer la responsabilité de toute la dette du Texas.

Le *Yacht* a éprouvé un fort mauvais temps et des vents contraires dans sa traversée de Galveston à la Passe du Sud-Ouest.

INCIDENT DE L'AFFAIRE DE CERRO-GORDO.—Le colonel Haskell, du 2d régiment des Volontaires Tennessiens avait reçu ordre de se porter sur un point où les Mexicains se trouvaient bien fortifiés. L'ennemi ouvrant sur la colonne qui s'avançait, le feu de dix-sept pièces d'artillerie et de près de trois mille fusils, force fut à la colonne américaine de retraiter, car en peu de minutes le colonel Haskell avait perdu plus d'un tiers de ses braves. Le général Pillow accourant vers le régiment et s'apercevant que tous les hommes ne se trouvaient pas dans les rangs: "Colonel, où sont vos hommes? demanda-t-il, je n'en vois qu'une partie?" "L'autre est là bas," répliqua l'intrépide Haskell, en indiquant du doigt les batteries mexicaines.

HAVANE—Les bricks *Mary Ann Jones* et *Helen* sont arrivés samedi, avec des dates de la Havane du 9 courant. Les nouvelles offrent peu d'intérêt. Les nouvelles du Mexique venues par le vapeur anglais *Medway* ne vont pas au-delà du 29 mai. Une lettre publiée dans le *Faro Industrial* parle avec grands éloges du nouveau journal mexicain le *Razonador* qui représente le parti de la paix. Il est à ce qu'il paraît rédigé avec beaucoup de talent et de jugement. Cette même lettre pense que les chances à la présidence sont pour Herrera ou Angel Trias.

Le brick *Adams Gray* de la Nouvelle-Orléans était arrivé le 8 à la Havane; le *Salvadora*, le 3 et le *Mary Ann Jones*, le 1er. Le brick de guerre anglais *Daring* était arrivé le 3 de Vera-Cruz.

RENFORTS POUR LE GÉNÉRAL SCOTT.—"Nous apprenons, dit l'*Union* du 11 courant, que les mesures adoptées par le gouvernement pour expédier les renforts destinés à remplacer les volontaires de douze mois qui ont quitté l'armée du général Scott, ont parfaitement réussi; et que, bien que ces volontaires aient quitté le théâtre de la guerre quelques semaines avant l'expiration de leur engagement, ils seront bientôt remplacés par d'autres troupes. On calcule que près de 7000 réguliers des anciens ou des nouveaux régiments renforceront bientôt l'armée principale par la voie de Vera-Cruz; sur ce nombre deux ou trois mille sont certainement arrivés dans ce port pendant les mois d'avril et de mai; et la plus grande partie de reste y aura sans doute débarqué vers le milieu de juin."

ARRIVÉE DE TROUPES.—Le vapeur *J. M. White*, capitaine Swon, venant de St-Louis, a amené samedi dernier des casernes de Jefferson la compagnie B. du 10e régiment d'infanterie, sous le commandement du capitaine Holden et des lieutenants Linn, Giles et Bronnaugh, en tout 132 hommes.

KENTUCKY.—Dans le dixième district Congressionnel du Kentucky, une convention whig s'est réunie pour nommer un candidat à la place de représentant au Congrès. Elle était présidée par l'honorable ex-gouverneur Metcalfe. Après [illegible] dont les noms avaient été [illegible] candidature, le major John [illegible] nommé par acclamation. Ce [illegible] également partagé; mais s'il est [illegible] qui puisse y triompher, c'est certainement [illegible] M. Gaines.

Chronique Locale.

ÉCOLES PUBLIQUES.—La direction des Écoles Publiques de la 1re Municipalité [illegible] décréter l'établissement de quatre [illegible] écoles, deux de filles et deux de garçons, pour le 1er et le 7e district municipal. Ces [illegible] seront ouvertes dans la partie des districts sus-mentionnés, située de l'autre côté de la rue des Remparts, c'est-à-dire dans le faubourg Tremé. Les deux extrémités de ce faubourg ne pouvaient jouir que difficilement jusqu'ici du bénéfice de l'instruction gratuite, à cause de la grande distance qui les sépare des écoles de la ville. Cette sage prévoyance de la direction mettra désormais à portée de toutes les familles les bienfaits de l'éducation élémentaire que l'on reçoit dans nos écoles.

VOL.—Un nommé Jean Dérété a été arrêté hier par l'officier Lartigue, appartenant à la police de la 1re municipalité, à la requête de M. François V. Loutreuil. Dérété est prévenu d'avoir soustrait une somme de cent piastres au domicile du plaignant ainsi que d'autres objets qui ont disparu peu à peu de chez M. Loutreuil. Il a donné un cautionnement pour répondre de sa comparution devant le recorder Génois.

ACCIDENT.—Vendredi soir, un individu nommé John H. Lac, est tombé du balcon d'une maison, située rue Tchoupitoulas, et s'est si grièvement blessé dans sa chûte, que son état n'est pas sans danger. Il a été immédiatement transporté à l'Hôpital de Charité.

1re COUR DE DISTRICT.—L'avocat de District a enregistré samedi des actes d'accusation contre les personnes suivantes: Philip Peters, homme de couleur libre, pour voies de fait; Anastasie Black, femme de couleur libre, pour avoir insulté une personne blanche; Harris Beers Tuttle, William Harrison, Thomas Hull, George Hanna et Francis de Forrest, pour vol. Le grand jury a ordonné la mise en jugement du docteur W. G. G. Wilson, prévenu d'avoir blessé M. Auguste Whiting de deux coups de feu dans l'intention de causer sa mort; le capitaine George W. White, accusé d'être le complice du docteur, a été renvoyé de la plainte. Le grand jury a également décrété la mise en jugement de James Sullivan, inculpé de vol, et de William Cassaman, accusé d'avoir causé la mort de sa mère, pauvre vieille femme infirme, en l'accablant de coups. J. Kearney et J. McGoez, accusés de parjure, ainsi que William Harnes et James Read, de vol, ont été renvoyés de la plainte.

MARY TAYLOR.—Cette femme qui s'est acquis une certaine célébrité par ses démêlés avec la police, a comparu hier devant le recorder Génois qui l'a envoyée à la Cour criminelle. Elle sera mise provisoirement en liberté, si elle fournit un cautionnement de $1000. On se souvient sans doute que des sommes considérables en faux argent monnayé, ont été trouvées naguères au domicile de la prévenue. C'est ce dont qui l'amène devant la 1re Cour de District.

ENQUÊTE.—Le corps d'un homme, dont on ignore le nom, a été retiré samedi, du fleuve, au pied de la rue Jefferson, 1re municipalité. Il portait l'uniforme des troupes des Etats-Unis. Le coroner a pratiqué une enquête et constaté le genre de mort.

NEW-YORK.—La compagnie Italienne de la Havane, après avoir obtenu les plus beaux triomphes à Boston, est revenue à New-York, où elle ne paraît pas devoir obtenir une faveur aussi grande. Elle a commencé ses représentations par *I due Foscari* qui ont presque fait *fiasco*. La signora Tedesco ne chante point dans cette pièce; or jusqu'à son apparition on ne peut se prononcer formellement sur la nouvelle troupe. Nous verrons ce qu'en diront nos confrères de New-York.

CAPTURE D'UN NAVIRE PRÉSUMÉ NÉGRIER.—Avant-hier, dit le *Courrier des États-Unis* du 12 courant, est arrivé à New-York, sous le commandement du lieutenant Dulany, de la marine des Etats-Unis, la barque *Chancellor*, du port de New-York. Ce navire a été capturé sur la côte d'Afrique par le brick des Etats-Unis *Dolphin*, comme faisant la traite des nègres. On n'a trouvé aucun noir à bord, mais il paraîtrait que de ses emménagements intérieurs et de ses provisions de riz et d'eau il aurait résulté des présomptions suffisantes de culpabilité pour que le capitaine du *Dolphin* renvoyât le navire à son port d'embarquement. Aujourd'hui on doit procéder à l'interrogatoire du capitaine et du second de ce navire, en ce moment en état d'arrestation.

LA COMPAGNIE FRANCO-ORLÉANAISE.—L'habile directeur de la compagnie française de la Nouvelle-Orléans, M. P. Davis, est arrivé avant-hier soir à New-York, dit le même journal. Il se rend en France pour y remplacer quelques-uns de ses artistes dont l'engagement est expiré. Nous apprenons par lui que M. Fiot a renoncé au projet qu'il avait formé de visiter quelques villes de l'Ouest et du Canada, pour y jouer le vaudeville et l'opéra-comique avec ce qui restait de la compagnie. Mais, en revanche, nous aurons très prochainement la visite de Mme Fleury Joly et de M. Dubreuil, prima dona et premier baryton, qui se proposent de donner quelques concerts à New-York, Saratoga, Newport et autres résidences favorites de la villégiature.

SUCCÈS ET ACCIDENT DE MLLE BLANGY.—Cette danseuse d'un talent si gracieux et si fin a débuté, avec un grand succès à l'Athenæum de Boston, dans le ballet de la *Sylphide*. "Mlle Blangy, dit l'*Atlas*, est certainement la danseuse la plus remarquable et la plus achevée que nous ayons vue à Boston." En prenant son vol pour quitter la scène, dans le premier acte, une des machines qui l'emportent s'est brisée et la sylphide est tombée comme une simple mortelle. Mais elle est bientôt revenue prouver par la légèreté de sa danse que cet accident n'avait point eu de suites fâcheuses.

LES EFFETS DE LA MUSIQUE.—Il y a quinze jours environ, si nous en croyons le *Boston Mail*, la belle Tedesco venait de chanter, avec son talent habituel, un morceau sur le théâtre de Boston, quand un *gentleman*, entraîné par son enthousiasme, s'est levé et a jeté, aux pieds de la prima dona, son chapeau, sa canne et ses gants, en poussant un cri d'admiration qui a galvanisé tous les spectateurs!

Qui donc osera parler maintenant de la froideur des Bostoniens!

JENNY LIND.—On lit dans une correspondance de Londres à propos de cette grande artiste:

Vous dire, monsieur, l'accueil qu'on lui a fait serait chose impossible. L'explosion a duré vingt minutes, et ne s'arrêtait, par instants, que pour reprendre avec plus de force. La cantatrice ne savait pas de quelle manière exprimer son attendrissement et sa reconnaissance; elle s'inclinait jusqu'à terre, joignait les mains, levait les yeux au ciel, s'avançait vers la rampe, se tournait vers les loges avec une expression de modestie, de gratitude et de bonheur qui allait fort bien à sa figure douce et candide. Les traits de Jenny Lind ne sont pas réguliers; mais elle a de fort beaux cheveux d'un blond cendré, et des yeux bleus qui lancent des éclairs toutes les fois que sa physionomie s'anime. Sa voix remplit parfaitement la salle; on ne perd pas la plus légère nuance. Toute son octave d'en haut est d'une beauté, d'une pureté, d'une fraîcheur, d'un éclat surprenant. Les notes du médium, un peu voilées au commencement, dès que la voix s'échauffe, deviennent aussi belles et aussi pures que les notes élevées. Il faut que Jenny Lind ait un admirable talent pour chanter comme elle a chanté, au milieu des émotions d'une soirée qui ne se présentera pas deux fois dans sa vie d'artiste.

MARIETTA ALBONI.—La même correspondance nous fournit d'intéressants détails sur une femme qui n'est pas arrivée avec une réputation faite, mais qui paraît appelée cependant à des destinées presque aussi brillantes que celles de Jenny Lind:

La compagnie italienne de Covent-Garden, qui a été formée par une coalition de Costa, Mario, et de Mmes Grisi et Persiani, pour faire concurrence au théâtre de M. Lumley, a aussi un *star* qui jette presque autant d'éclat que Jenny Lind, et dont je dois vous parler. C'est la signora Marietta Alboni, qui est sans contredit le premier *contralto* existant, comme Jenny Lind est la première des prime donne. Sa voix est pleine, sonore, complète, vibrante dans les notes basses, adorable de légèreté dans les fioritures. L'astre de Grisi a pâli à côté du soleil levant qu'elle a si imprudemment évoqué.

Voici, sur cette cantatrice, quelques détails biographiques qui ont leur intérêt.

Marietta Alboni est née à Cesena, dans les Etats du pape, en 1826. Elle a donc à peine vingt-deux ans; elle fut, malgré la volonté de ses parens, placée à l'académie de Bologne, où elle eut l'avantage d'étudier sous la surveillance de Rossini, pour la musique duquel elle eut toujours la plus grande prédilection.

Rossini, pendant les premiers mois de l'éducation de son élève, fut interrogé sur sa destinée.

—Elle chante maintenant comme une fille des rues, répondit-il, mais avant un an elle aura la ville à ses pieds.

En effet, l'année n'était pas écoulée, que la médaille d'honneur lui était décernée, accompagnée d'un ordre de début.

Elle apparut pour la première fois sur la scène, à Bologne, dans la *Lucrèce Borgia*, de Donizetti.—Elle avait seize ans à peine.—Le directeur de la Scala de Milan l'ayant entendue, l'engagea immédiatement, et renouvela son engagement pendant quatre saisons consécutives, après sa création admirable du rôle de Léonor, de la *Favorite*.

De Milan, la Alboni contracta un engagement à Vienne, où elle fut la prima dona de trois saisons, et où elle remporta de nouveaux triomphes.

On raconte à Londres un trait caractéristique de madame Alboni, et dont l'authenticité est garantie. A l'arrivée de l'artiste à Berlin, où lui dit:

—Avez-vous été rendre visite à M. X.?...
—Non. Quel est ce monsieur?
—C'est le directeur du journal le plus influent de la Prusse.
—Que m'importe!
—Il faut à l'avance vous assurer son suffrage, sinon vous êtes perdue.
—Eh bien! qu'il en soit ce que Dieu voudra; mais sachez que chez moi la femme domimera toujours l'actrice, et dussé-je faillir, je ne descendrai jamais à une humiliation, en vue d'un succès ainsi acquis.

Ceci avait lieu à une époque où sa réputation était douteuse; l'histoire parut Berlin, et, disponée avec bonheur, elle porta ses fruits, car on fit à la jeune artiste un honneur dont le roi Guillaume se montre peu prodigue: —on la pria de chanter à la cour.

Marietta Alboni est à Rossini ce que Jenny Lind est à Meyerbeer. C'est la une gloire qu'il a devinée, qu'il a vu naître, à laquelle il a contribué. Rossini, qui fut son maître, a voulu signer ses deux premiers engagements.

—Je suis ton témoin, lui dit-il en 1840; tu te maries avec la gloire, tâche de faire bon ménage avec elle.

QUÉBEC.—On lit dans le *Canadien* du 7 courant:

La farine et le pain viennent encore de renchérir à Québec. On ne sait point où s'arrêtera cette hausse [illegible], beaucoup plus par l'avidité des spéculateurs que par la rareté réelle des subsistances. Il est grandement temps que les citoyens de cette ville et des autres localités du pays se rassemblent afin de prendre des mesures pour démontrer à l'exécutif la nécessité de mettre un embargo sur les céréales. Au moment où les gouvernements de tous les pays s'occupent des moyens de protéger leurs populations, il faut espérer que le nôtre, quelque préoccupé qu'il soit de son propre bien être, voudra songer aussi à l'existence du peuple sur lequel il a mission de veiller.

UN MESSAGER FIDÈLE.—M. Solomon Hayes qui est au service de MM. Livingston et Wells, expéditeurs, a, depuis 1829, parcouru tant en chemin de fer qu'en bateau à vapeur 482,560 milles! Il n'a jamais manqué un seul voyage, et il a, au bas mot, transporté pour ses patrons, en dix huit ans de service, 558 millions de piastres, sans avoir perdu un sou. C'est un rare exemple d'exactitude et de probité.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance extraordinaire de Vendredi, 18 juin 1847.

Le Conseil s'est réuni ce jour sur une convocation de son honneur le Maire.

M. Stockney est appelé au fauteuil. Membres présents: MM. Allain, Crozat, Gasque, Hames, Holland, Stockney, Thacker, Wray et Zacharie.

Absents:—MM. Surgi, Vandegrill, et Wilder.

Sur motion, le Conseil procède par la voie du scrutin à l'élection d'un président. MM. Thacker et Haines étant nommés vérificateurs, il résulte que de 9 votes:

M. Stockney en a obtenu 8; M. Allain, 1.

Conséquemment M. Stockney est déclaré élu président du Conseil.

Le journal de la dernière séance est lu, et sur motion de M. Holland, il est amendé en effaçant à la fin les mots *sine die*; le journal est ensuite approuvé.

Lecture est faite du message suivant du Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
18 juin 1847.

A l'honorable Président et à MM. les Membres du Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs.—Un ordre ayant été lancé pour que l'élection de deux assesseurs de taxes dans chaque Municipalité, soit tenue lundi, le 12 juillet prochain, permettez moi de vous rappeler la convenance de nommer aussitôt que possible les inspecteurs et les greffiers qui devront présider à cette élection.

Ayant eu occasion d'examiner les diverses ordonnances relatives aux omnibus, je trouve qu'elles sont défectueuses et que d'importantes dispositions ont été omises. Je prendrai donc la liberté de vous recommander de passer une ordonnance spéciale, spécifiant la taxe annuelle à payer et contenant les dispositions de police qui leur sont relatives. Il serait à propos de déclarer le montant de la taxe à payer par la Première Municipalité par les omnibus roulant de la Seconde Municipalité ou de la ville de Lafayette à la Troisième Municipalité, et par ceux qui roulent de la Troisième Municipalité à la Seconde. Une disposition semblable est contenue dans l'ordonnance du 30 mai 1843, mais elle n'est pas assez clairement exprimée.

Un autre sujet sur lequel j'appellerai votre attention, c'est la nécessité de prendre des mesures pour protéger d'une manière efficace la salubrité publique, parce que chaque jour il arrive dans ce port, des étrangers, des navires chargés d'un nombre considérable d'émigrants dont la plupart sont atteints de maladies pestilentielles ou contagieuses. Je ne suis pas préparé à suggérer quelles mesures salutaires seraient plus propres à protéger la communauté contre la propagation de ces maladies. Je ne puis trop insister sur l'importance de passer une ordonnance ayant pour objet d'empêcher sous des peines sévères l'entrée dans le port de la Nlle-Orléans de tout navire ayant à bord des passagers atteints de maladies épidémiques ou contagieuses.

Je suis respectueusement &c.
(Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

Sur motion de M. Holland le second paragraphe dans le message du Maire (relatif aux omnibus) a été référé à un comité spécial de trois membres, dont un de chaque Municipalité. Le président a nommé MM. Holland, Haines et Crozat.

M. Holland fait la motion de référer le troisième paragraphe (relatif aux mesures sanitaires) à un comité spécial de trois membres dont un de chaque Municipalité.—La motion prévaut. Le président nomme du comité MM. Holland, Allan et Zacharie.

M. Surgi prend son siège.

Sur motion de M. Zacharie la considération du premier paragraphe du message, a été renvoyée à la prochaine séance.

Rapports des comités.

M. Holland, président du comité auquel avait été référée la pétition de M. Scott, h. d. c. l. et autres, présente le rapport et la résolution qui suivent:

Le comité spécial auquel avait été référée la pétition de plusieurs personnes de couleur priant le Conseil de leur accorder le privilège de se former en une société de bienfaisance sous le nom de la Société de Bienfaisance des Amis, de la Louisiane, l'honneur de rapporter:

Qu'après un examen attentif de la constitution et des règlemens de la société votre comité s'est assuré que le but de la société est purement de bienfaisance, et votre comité considérant que la formation d'une pareille société n'est en aucune manière contraire à la constitution et aux lois de l'Etat et connaissant les signataires de la pétition pour des personnes de couleur qui ont résidé un grand nombre d'années dans cette ville et se sont toujours conduits comme de bons et honnêtes citoyens, recommande unanimement que la demande des pétitionnaires soit accordée.

En conséquence, votre comité présente la résolution suivante:

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, que permission soit et demeure par la présente accordée à William Scott h. d. c. l., et à ses co-sociétaires, de se former en une société de Bienfaisance dans cette ville sous le nom de Société de Bienfaisance des Amis, de la Louisiane; pourvu qu'ils se conforment strictement aux lois de l'Etat de la Louisiane et aux ordonnances du Conseil Général et des Conseils Municipaux de la ville de la Nouvelle Orléans.

(Signé) JOHN E. HOLLAND,
TH. ZACHARIE,
G. W. WRAY.

Sur motion le rapport a été adopté.

Après dispense des règles la résolution a été aussi adoptée.

Avec permission du Conseil, M. Zacharie présente une pétition signée par M. F. M. Crozat, Recorder des naissances et décès, et par un certain nombre de médecins, demandant le passage d'une ordonnance sur le sujet des inhumations.

Sur motion la dite résolution a été référée à un comité spécial de trois membres. Le président a nommé MM. Zacharie, Wray et Wilder.

Mr. Wray s'étant fait excuser a été remplacé par Mr. Haines.

Mr. Holland, président du comité nommé à l'effet de prendre des arrangements pour la réception des corps du Col. McKee et d'autres présente le rapport et la résolution qui suivent:

Le Comité nommé à l'effet de prendre des arrangements pour la réception des Col. McKee, du lieut.-Col. H. Clay, &c a l'honneur de rapporter que les dépenses reconnues par le Comité se montent à la somme de $131 60 ainsi qu'il résulte des comptes ci-annexés. En conséquence, votre comité vous soumet la résolution suivante, et en recommande l'adoption.

Résolu que le trésorier du Jury de Police paiera au Maire sur son propre mandat, la somme de $131 60 qui sera répartie par le Maire entre les personnes à qui elle peut être due pour les dépenses occasionnées par la réception des corps du Col. McKee, du lieutenant Colonel Clay et autres.

(Signé) JOHN E. HOLLAND,
G. ALLAN,
J. A. GASQUET.

Sur motion le rapport a été adopté. Après dispense des règles la résolution a aussi été adoptée.

M. Holland donne avis qu'à la prochaine séance il présentera une ordonnance pour amender une ordonnance, intitulée ordonnance pour régler la fabrication et la vente du pain dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 9 mars 1847;

Une ordonnance pour régler l'inspection du bois de chauffage vendu dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans;

Une ordonnance relative à la salubrité de la ville.

Sur motion le Conseil s'ajourne, à mercredi le 23 du courant à 6 heures P. M.

P. CH. CUVELLIER, secrétaire.

Vieux vins fins en caisses.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
100 caisses Margaux, Grand, Larose et Lafitte.
50 caisses vieux vin Chambertin.
40 do vieux vin blanc Hermitage.
45 do do do Sauterne 1842.
CHARLES DUFOUR,
17juin 11, Conti.

INDIGO.—6 surons Guatemala, à vendre par
21 mai L. CANTIN, 42, Gravier

DÉCÉDÉ

Au camp de Vera-Cruz, le 5 de ce mois, à l'âge de 19 ans, EUGÈNE KEROUCHÉ, membre de la compagnie de dragons du capitaine Duperu. Il n'est plus!!!

Mais sur l'âme, la mort ne trouve point de prise,
Un être simple et pur, n'a rien qui le divise,
Le corps né de la poudre, à la poudre est rendu,
L'esprit retourne au ciel dont il est descendu.

Néanmoins, il est bien affligeant d'être séparé de ceux que l'on aime! de les savoir morts! de penser que la tombe pour jamais les dérobe à notre tendresse et notre amour! Pensée d'autant plus pénible, quand comme lui ils sont déposés en terre étrangère et loin de tous ceux qui les pleurent.

Oh! accablante réalité..........

La mort en cette fatale circonstance a profondément affligé bien des cœurs.

Une mère, des sœurs qu'il aimait autant qu'il en était chéri; des frères qui ne cesseront de regretter sa fin si prématurée! et des amis dont le cœur est pour toujours rempli de l'amour fraternel qu'il avait su leur inspirer.

Sa douceur, son amitié constante et dévouée, ainsi que l'extrême délicatesse dont était doué son cœur si affectueux ont laissé, des traces ineffaçables!

Qu'il repose en paix, et puisse sa famille affligée trouver quelque consolation dans la douce pensée, que son âme, en retournant à son créateur, a trouvé le repos et le bonheur dû aux élus.

J.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Sabattia, Stevens, pour Gênes.
Barque Asaf, Green, pr Livourne.
Ann Hoon, Whitney, pr Cork et un marché.
Brick Geo. [illegible], Mitchell, pr New York.
Orléans, Scheider, pr la Havane.
Sophia, Knopman, pt Boston.
Mary E Welch, Tucker, pr Philadelphia.
Chief, Bogers, pr Baltimore.
Goélette [illegible], Skinner, pr Boston.
[illegible], Ward, pr Boston.
[illegible], Gilchrist, pr New York.
[illegible], pr la Havane.
Zenobia, Brown, pr Baltimore.
Creole, Taylor, pr Norfolk et Richmond.
Mary Caroline, Waching, pr Pensacole.
Lone Star, Miner, pr Brasos Santiago.
Dealemona, Chattin, Georgetown, D C.
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.

ARRIVÉS

Navire à vapeur Yacht Crane, de Galveston.
à vapeur Galveston, Haviland VeraCruz.
Howan ——, de Liverpool.
Waldron, Moore, de Boston.
Clarissa Andrews, Colley, de Boston.
Barque S[illegible]ton, ——.
Br. Helen, Collins, de la Havane.
Mary A Jones, Wilkins, de la Havane.
Goélette Eleanor, Morrel, de Tampico.
Laura Virginia, ——.
Steamers Music, Delfhres, de Cow a Mills.
Admiral, Rhodes de Camden.
Judge McLean, Hinckle, des Attakapas.
Belle Creole, Prott, de Bayou Sara.
J M White, Swon, de St Louis.
Creole, Reynolds, de Mobile.
Eliza, Landry, de Lafourche.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Memphis, Fretz, de St Louis.
Dr Vernon, Staley, Cincinnati.
Warrior, Kovengde Camden.
Duchess, Wade, de Cincinnati.

MEMORANDA.

Le 15 courant, le navire Clarissa Andrews a rencontré le navire Commerce, parti de ce port pour Liverpool, par la latitude 27 10 longitude 82 25.

Le 5 courant, la barque Archibald Gracie, Rice, partie de ce port pour Cork, a été rencontrée par la latitude 31 longitude 73 10.

Au bas du fleuve et montant:

Navire Damascus, et un navire dont le nom est inconnu.

DÉPART DES NAVIRES À VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

	d'ENGORE.	d'AMÉRIQUE
Sarah Sands, (Ang.	......	......1er juil
Cambria, (Ang)	...... 4 juin	......16 juil
Ulsa, (Fr)	......1er juin	......16 juil
Caledonia, (Ang)	......19 juin	......16 juil
Washington, (Ang.	......1er juil	......1er juin

AVIS.

☞ Toute personne ayant des réclamations contre le steamboat PUTNAM, est priée d'avoir à présenter ses comptes [illegible] cinq jours, à No. 11, rue Conti.
Nouvelle Orléans, 21 juin 1847. 21jn—

Banque d'Etat de la Louisiane.

SAMEDI, 19 juin 1847.

CETTE institution a besoin d'un ténéur de livres. On recevra des demandes pour cet emploi jusqu'à mercredi prochain, 23 juin courant.
Par ordre de la direction,
21 juin—3 RICHARD RELF, Caissier.

CIMETIÈRE No. UN.

LE soussigné, entrepreneur maçon, ayant contracté pour la construction des nouveaux Fours à l'ancien cimetière, près du Bassin, informe les personnes qui préféreraient avoir une TOMBE plutôt que le four que la ville leur offre, qu'il se chargera de leur construire une tombe particulière, qu'il livrera qu'à quarante-cinq piastres; l'ouvrage sera exécuté dans le plus bref délai.
On le trouvera tous les jours, au dit cimetière.
21 juin—6t. THÉODORE PERAUTEAU.

COLLEGE ST-JOSEPH, SPRING-HILL, PRÈS MOBILE.

CET établissement réunit par sa position tous les avantages d'un lieu très sain et très agréable. Une brise presque continuelle y tempère les chaleurs de l'été; une source d'eau abondante [illegible] la saison des bains [illegible] et un moyen de conserver la santé. Une longue expérience a prouvé qu'il était à l'abri des maladies qui désolent parfois les contrées du Sud.—Ce Collège est dirigé par Monseigneur l'Evêque de Mobile et les RR. PP. de la Com. agnie de Jésus, qui en ont fait l'ouverture le 1er septembre prochain.

L'objet de leur enseignement comprendra la Lecture, l'Ecriture, la Tenue des Livres et toutes les études relatives au commerce, les langues Anglaise, Française, Allemande et Espagnole. Les professeurs de ces différents idiomes enseignent dans leur langue maternelle); le Latin, le Grec, l'Histoire et la Rhétorique; un cours complet d'Histoire et de Géographie, les Mathématiques, puis les Eléments jusqu'au calcul Différentiel et Intégral; la Physique, Théorique et Pratique; l'Astronomie, la Chimie, l'Histoire Naturelle, la Logique, la Métaphysique et la Morale.—L'Anglais est la seule langue de communication pour les élèves.

La pension annuelle, pour enseignement, nourriture, blanchissage, raccommodage, bois de lit, literie, du médecin, papier, plumes et encre sera de $ 200. De plus, chaque élève paiera en entrant, une fois pour toutes $ 10.

Pour renseignements, s'adresser à Mobile, à MM. les Ecclésiastiques qui y résident; à la Nouvelle-Orléans, à MM. les Ecclésiastiques de l'Evêché, à MM. Maënhaut, Duquesnay, d'Haw, Poche, à Baton-Rouge, à M. Martin; à la Pointe Coupée, à M. Jamey.

Nouvelle-Orléans, le 19 juin 1847.
21 juin—

EN débarquement du navire Waldron, de Boston, 235 caisses de 45, 60 & 61 livres savon de Winchester No 1, à vendre par
DARAN, QUEYROUSE & Co,
21juin 11 et 15, rue St-Louis

Boulangerie à louer.

A LOUER la boulangerie située No. 250, rue Dauphine, entre Dumaine et St-Phil ppe.
S'adresser à ROBERT MURPHY,
21 mai No. 62, Vieille Levée

☞ UNE AUTRE CURE FAITE PAR LE REMÈDE MAGIQUE DE CONNEL.—Nouvelle-Orléans, 7 juin 1847.—MM. Comstock & Co, No. 50, rue Poydras.—Messieurs: ce matin, j'ai renversé une large bouilloire, pleine d'eau bouillante, qui s'est répandue sur mes pieds, et me les a tellement échaudés que lorsque j'ai dû ôter mes bas la peau de mes pieds est venue avec eux; j'ai souffert horriblement, jusqu'à ce que j'ai eu en ma possession votre remède magique, qui m'a soulagé sur le champ, et au bout de quatre heures après je n'avais aucune plaie à mes pieds. Je me suis souvent servi de ce remède dans divers autres cas, et chaque fois, j'en ai ressenti les bienfaits. ANDREW JORDAN.
Rue de la Commune, 3 portes au-dessus de l'Hôpital de Charité.
Vendu chez Comstock & Co, No. 50, Poydras. 21jn

Vermifuge Canadien de Winer.

Agence, 151, rue de Chartres, Nouvelle Orléans.
☞ LA demande toujours croissante de ce remède infaillible pour détruire les vers, a engagé les propriétaires à établir une agence à la Nlle Orléans pour la vente en gros de cet article, où l'on pourra se le procurer en tous temps.
Des pamphlets contenant un traité sur les maladies résultant des vers, imprimés en anglais et en français seront délivrés gratis par les agents, ainsi que le mode de l'employer.
Préparé par J. Winer, chimiste et pharmacien, à Hamilton, Ouest Canada, et vendu en gros et en détail au dépôt du Sud, du Remède Magique de Dalley, No 151, rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans.
19juin—12t 19 nov.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,

Dépôt chez BERTRAND & SISOS, Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique.

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

AVIS est par le présent donné que les tableaux d'assessements des propriétés foncières et des esclaves de cette partie de la paroisse formant les municipalités No 1, 2 et 3 sont déposés au bureau des assesseurs, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et qu'ils y resteront exposés pendant trente jours, à partir du 16 juin jusqu'au 15 juillet 1847 inclusivement. 16juin—30

75,000 Cigares de la Havane; des marques les plus recherchées.
22 sacs grains pour oiseaux.
50 balles tabac de la Havane.
7 boucauts charbon pulvérisé, pour distillateurs,
100 caisses amandes douces écrasées,
15 do do amères do
1 caisse huile d'Anis,
1 do do peppermint,
200 caisses sucre de la Havane,
60 sacs café do
2 boucauts miel do
44 sacs cacao et Guayaquil,
50 barils vin de Sherry, à vendre par
17juin B. VALLS, 26, Commune

Conserves alimentaires.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le consigné:
200 demi boîtes et pas à l'huile,
200 quarts de boîtes sardines à l'huile,
175 boîtes truffes du Périgord au naturel.
50 do do au mindoux.
200 demi boîtes do do au naturel.
100 do do do [illegible].
150 boîtes bouillons gras, 160 do bœuf bouilli,
200 boîtes, demi et quarts de boîtes pâtés truffés assortis.
Toutes ces conserves sont de la marque de Dufour et Co.
17juin CHARLES DUFOUR, 11, Conti.

VIEUX whiskey [illegible]—25 barils vieux Whiskey Monongahela, [illegible] à vendre par
17juin CHARLES DUFOUR, 11, Conti.

COUR DU TROISIÈME DISTRICT JUDICIAIRE.—*Succession de feu Jean Louis Drouet et de feu Jean Baptiste Térence Drouet.*—En vertu d'un jugement rendu le 10 juin 1847, par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire de Louis FLEURANCE DROUET, et LES HÉRITIERS DE JEAN LOUIS DROUET, pour un partage, No. [illegible], et dans l'affaire de Louis FLEURANCE DROUET, et LES HÉRITIERS DE JEAN BAPTISTE TÉRENCE DROUET, pour un partage, No. [illegible]. Mon[illegible] sheriff de la paroisse de Jefferson, je procéderai, sur les lieux sur la rive droite du fleuve Mississipi, à [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, le vingt-quatre juillet, 1847, à midi, à la vente publique, pour le compte des dites successions, des propriétés et esclaves ci-après décrits:

Premièrement. A la résidence de feu Jean Baptiste Térence Drouet, les effets mobiliers appartenant à la succession de dit feu J. B. T. Drouet, savoir: quatre mulets quatre bœufs, [illegible] vaches, trois chevaux, une barouche, une charrette à bœufs, une charrette à cheval, deux charrues, une montre en argent, le contenu de la cave, deux fusils, un sabre, douze fourchettes et douze cuillières en argent, une cuillière à soupe en argent, six cuillières à thé en argent, un lot de meubles meublans, et une batterie de cuisine, deux pirogues.

Deuxièmement. A la résidence de feu Jean Louis Drouet, les effets mobiliers appartenant à la succession du dit feu J. L. Drouet, savoir: sept chevaux, dix-neuf mulets, vingt bœufs, sept vaches, deux drays, une charrette à bœufs, trois charrettes à cheval, trois charrues, un cabriolet, trois seaux [illegible].

3. Les esclaves ci-après nommés, appartenant à la succession de feu Jean Baptiste Térence Drouet. Philip, nègre de champ, borgne, âgé d'à peu près de quarante ans; Charles Pat, nègre de champ, âgé d'à peu près de 40 ans; [illegible], nègre de champ, âgé d'à peu près de 45 ans; Charles Nashville, nègre de champ, s'étant absenté une fois, âgé d'à peu près de 30 ans; Baptiste, domestique, bon sujet, âgé d'à peu près de 18 ans; Louis Caton, charretier à cheval, attaqué de rhumatisme de cœur, bon sujet, âgé de 45 ans; Petite Eugénie, négresse de champ, très-maladive, âgée d'à peu près de 40 ans; Marie-Louise, bonne cuisinière, bon sujet, âgée d'à peu près [illegible] ans; blanchisseuse, cuisinière, bon sujet, âgée de [illegible] ans; Rosette, négresse de champ, âgée d'à peu près de 35 ans, et son fils Télémaque, âgé de [illegible]; Louise, négresse de champ âgée d'à peu près de 30 ans, et ses deux enfants, Alexandre, âgé de [illegible] et le enfant âgé de 8 mois.

4. Les esclaves ci-après nommés, appartenant à la succession de feu Jean Louis Drouet: [illegible]

5. [illegible] Drouet [illegible]

6. [illegible]

7. Les propriétés suivantes appartenant à la succession de [illegible] Drouet [illegible]

8. [illegible]

9. [illegible]

TERMES ET CONDITIONS. 1. Les effets mobiliers [illegible] comptant, et la balance [illegible] payable à un, deux et trois ans [illegible] hypothèque, portant intérêt de huit pour cent par an [illegible]

N. B. Les actes de vente par devant Onésime Drouet, Notaire Public, pour la paroisse d'Orléans.
D. S. DEWEES,
Sheriff de la paroisse de Jefferson.

COUR DU TROISIÈME DISTRICT JUDICIAIRE.—*Succession de feu Jean Louis Drouet et de feu Jean Baptiste Térence Drouet.*—En vertu d'un jugement rendu le 10 juin 1847, par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire de Louis FLEURANCE DROUET, et LES HÉRITIERS DE JEAN LOUIS DROUET, pour un partage, No. 405, dans l'affaire de Louis FLEURANCE DROUET et LES HÉRITIERS DE JEAN BAPTISTE TÉRENCE DROUET, pour un partage, No. 406, moi, soussigné sheriff de la paroisse de Jefferson, je procéderai à la vente publique, pour le compte des dites successions, au café de M. Charles Ross, encoignure des rues Jackson et Rousseau, ville de Lafayette, MERCREDI, le vingt-et-un juillet 1847, à midi, des propriétés décrites suivantes, savoir:

1. Un lot de terre, situé au faubourg Plaisance, dans cette paroisse, marqué et désigné par la lettre C sur un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, en date du huit août 1837. Le dit lot mesure trente trois pieds un pouce de face à la rue de la Levée sur toute la profondeur comprise entre les lignes parallèles jusqu'au fleuve Mississipi, tenant à un [illegible] des deux côtés [illegible]

2. Deux certains lots de terre situés au même faubourg, et désignés sur le même plan par les Nos. sept et huit de l'îlet No. un, borné par les rues Levée, Chippewa, Toledano et Grand Cours Wiltz. Le dit lot No. sept mesure trente-trois pieds un pouce de face à la rue de la Levée sur quatre vingt neuf pieds onze pouces et un quart de pouce de profondeur entre la ligne de division du lot No. huit. Le lot No. huit mesure trente-trois pieds un pouce de face à la rue de la Levée, sur quatre vingt neuf pieds onze pouces et un quart de pouce de profondeur sur la ligne de division du lot No. sept, et quatre vingt dix huit pieds six pouces sur la ligne de division du lot No. neuf.

3. Un autre lot de terre situé au même faubourg et îlet, désigné sur le même plan par le lot No. seize. Le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Chippewa, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un certain îlet de terre situé au même faubourg, et désigné sur le même plan par l'îlet No. vingt-neuf, borné par les rues Grand Cours Wiltz, Toledano, St Denis et St Patrick.—Le dit îlet se compose de vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre inclusivement. Les lots Nos. un, deux, trois, quatre, cinq, vingt quatre, vingt-trois, vingt-deux, vingt-et-un et vingt, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Toledano sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No. un forme l'encoignure des rues Toledano et St-Denis, le lot No. vingt forme l'encoignure des rues Toledano et St Patrick; les lots Nos. six et sept mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue St Denis sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots numérotés de huit à dix-sept inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Grand Cours Wiltz sur cent vingt-huit pieds de profondeur, le lot No. huit forme l'encoignure des rues St-Denis et Grand Cours Wiltz; le lot No. dix-sept forme l'encoignure des rues St-Patrick et Grand Cours Wiltz; les lots Nos. dix-huit et dix-neuf mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue St Patrick, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot de batture C, les lots Nos sept, huit, seize, de l'îlet No vingt neuf, ci-dessus décrits, appartenant aux dites successions en vertu d'un acte de partage entre les propriétaires originaux du faubourg Plaisance, pardevant François Joseph Enoul Dugué Livaudais, juge de paroisse, et ex officio notaire public dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 30 janvier 1838, les héritiers ne se rendent responsables envers des acquéreurs que de leurs propres actions, faits, ou de ceux de leurs ancêtres.

5. Un certain îlet de terre situé au même faubourg, et désigné par le No vingt sur un plan dressé par Benjamin Buisson, arpenteur, en date du 19 juin 1847, et déposé en l'étude de l'archiviste de la paroisse de Jefferson. Le dit îlet est borné par la rue Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane, la propriété de Mme veuve P. A. Delachaise, et les rues Toledano et Nayades, et se compose de vingt-deux lots, numérotés de un à vingt-deux inclusivement. Les lots numérotés de un à dix inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue des Nayades, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un forme l'encoignure des rues Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane et Nayades, et le lot No dix forme l'encoignure des rues Nayades et Toledano. Les lots numérotés de onze à dix-huit mesurent chacun vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Toledano, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No onze est borné par le lot No quinze et la propriété de Mme veuve P. A. Delachaise. Les très nombreux de dix-neuf à vingt-deux inclusivement, mesurant chacun vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No dix-neuf est borné par le lot No dix-huit et la propriété de Mme Vve P. A. Delachaise.

6. Douze certains lots de terre situés au même faubourg, et désignés par les numéros de vingt-trois à trente quatre de l'îlet No vingt-un, borné par les rues Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane, Nayades, Toledano et Apolline, conformément au dernier plan ci-dessus mentionné. Les lots numérotés de vingt-trois à trente-deux, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue des Nayades, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No vingt-trois forme l'encoignure des rues Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane et des Nayades, et le lot No trente-deux forme l'encoignure des rues Nayades et Toledano; le lot No trente-trois mesure trente neuf pieds de face à la rue Toledano, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No trente-quatre mesure trente neuf pieds de face à la rue Grand Cours Wiltz ou Avenue de la Louisiane, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions.—Un quart comptant et balance payable à six, douze et dix huit mois en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, portant hypothèque sur la propriété vendue.

N. B. Les actes de vente pardevant Onésime Drouet, notaire public pour la paroisse d'Orléans.
D. S. DEWEES,
21juin Shériff de la paroisse Jefferson.

CANDIDATS COMME ASSESSEURS.

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH ULYSSE CHEVALIER comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS EMILE CHARBONNET comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. VICTOR FREE comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. D. O. NADAUD, comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. FELIX M. JACOBS, comme candidat à la place d'Assesseur de la première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. FREDERICK PREVOST comme candidat à l'une des places d'Assesseurs de la 1ere Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. R. P. THEARD, comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS MONTAMAT comme candidat à la place d'assesseur, pour la troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. J. BEAUMONT LIVEAUDAIS, comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer Mrs. EVARISTE WILTZ et EUG. SOMMEREAU comme candidats aux places d'Assesseurs de la Municipalité No. 3.

☞ Veuillez annoncer M. P. L. MAILLEUX comme candidat à la place d'assesseur de la troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. S. RELF, comme candidat à la place d'assesseur de la 2me Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. GERMAIN PLESSIS, comme candidat à la place d'assesseur de la 3me Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. EMANUEL MAYRONNE est candidat pour la place d'assesseur de la Municipalité No 3.

EN VENTE, à la Librairie de LELIEVRE, No 210, rue Royale, encoignure place St. Antoine.
Dictionnaire d'histoire et de géographie, par Bouillet.
Lettres sur les révolutions du globe, par Bertrand.
Voyages nouveaux par terre et par mer. Volumes 1 à 4.
Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers, Vol 6e, relié.
Vignettes, cartes et plans, pour idem.
Illustration, journal universel.
Morale du Nouveau Testament.
Souvenirs de conférences et prônes.
Grand assortiment de livres de prières et de piété.
Bibliothèque magnétique composée des auteurs suivans:
Deleuze—Instruction pratique.
Teste—Magnétisme expliqué.
Teste—Manuel du Magnétisme.
Dupotet—De l'Etudiant magnétiseur.
Dupotet—Cours de Magnétisme en sept leçons.
Gauthier—Introduction au magnétisme.
—Histoire du Somnambulisme.
—Traité pratique du Magnétisme animal.
[illegible] Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savans, la cour de Rome.
—Défense théologique du Magnétisme.
LaFontaine—L'Art de magnétiser.
Dupotet—Lettres sur le Magnétisme.
[illegible] correspondance sur idem.
Nouvelle bibliothèque magnétique par Loisson de Guinaumont.
Livres élémentaires pour l'étude de la langue française, par
Letellier, Noel & Chapsal, Charles Martin, Poitevin, &c, &c.
14 juin

Genièvre marque de [ancre]

ARTICLE VÉRITABLE.
8 pipes de Schiedam importation directe par la barque Leeder, à vendre par
J P BERCIER & Co,
16juin 54, Vieille Levée.

CHANDELLES le composition—24 caisses petites chandelles, marque de Gross & Dotrais, par le cap. et Jefferson, à vendre par
J F BERCIER & Co,
4juin 54, Vieille Levée.

FOULARDS.

REÇU par le "Georgiana"—Une caisse de 150 pièces foulards médium de 34 pouces, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain à vendre par LOISON & SILVESTRE,
5juin 67, rue de Chartres

300 caisses et barils, sucre raffiné de Boston, 500 barillets clous de Boston, de 4 à 60.
150 sacs poivre noir, 150 do café Java,
150 demi boîtes thé Imp. J. & P.
30 demi boîtes thé Imp. J. & G.
30 do do impérial et noir,
30 barriques Baléraire, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
14juin 40, Gravier

EN débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
40 caisses vin, vieux haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles
50 do vin, vieux Château Latour, en grandes et demi bouteilles
30 do vin, vieux Château Lafitte,
50 do do Château Margaux,
50 do do St-Emilion,
300 do do ordinaire St-Julien,
200 do do do St-Estèphe,
10 do mastica bouteilles,
10 caisses fromage de Gruyère,
2 caisses pâtes truffes assortis,
9 do do en quart la boîte, assortis.
15,000 bouchons longs, 15,000 do demi long,
10,000 do courts, FERBOS,
14 juin Encoignure Royale et Dumaine

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Le Ferrière, de Bordeaux:
200 barriques vin rouge ordinaire et bon ord naire
30 do do do Montferrand,
8 quarts cognac,
300 caisses vin rouge St-Julien, bon ordinaire,
100 do do Château Belair Médoc,
1 do chemises indiennes, Mulhouse,
DOMINIQUE LANATA,
14 juin 9 rue Jefferson

EN débarquement du navire Ferrière venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
125 barriques vin rouge,
102 barils et demi-barriques vin blanc Haut Saut,
200 caisses vin rouge St Julien,
10 quarts de pipe cognac, 4me preuve Castillon.
14juin—15 G. M. LUCAS, 30, Bienville.

EN débarquement du navire français Ferrière, de Bordeaux,
8 barriques vin rouge St Julien,
8 do do St Estèphe à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
1juin 67 & 36, rue de Chartres

CLOUS.—300 barillets de Weymouth, assortis comme suit: 10 barillets de 4 P, 50 do 6 P; 60 do 8 P; 50 do 10 P; 30 do 12 P; 10 do 20 P.—En débarquement du brick Maria, et à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
22mai 54, Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Providence, de Marseille, et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge Bergasse, 1ere classe;
50 paniers huile de J. Flagniol, en grandes et en petites bouteilles. G. M. LUCAS,
10juin 30, Bienville.

TOILES A DRAPS.—De Lawrence C.; Monument A; Globe A; Cabot A; Chicopée D. et une variété d'autres toiles à draps, de 4/4 de large, en magasin et à vendre par
11juin DE FOREST & Co, 20, Douane.

CAFÉ.—800 sacs café Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
11 juin 35, Vieille Levée

CIGARRES—En débarquement et à vendre par le soussigné, 100,000 CIGARES.
11juin CHS. DUFOUR, 11 rue Conti

A VENDRE en débarquement du navire Providence, 400 paniers de 12 bouteilles huile d'olive; 60 paniers de 12 demi-bouteilles do,
MARTIAL PEYRET & Co,
11 juin 67, rue St-Louis.

CHANDELLES—30 caisses blanc de baleine, 1ere qualité, en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
10juin 60, Camp.

GRAISSE—100 barils en feuille 1ere qualité à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
10 juin 60, Camp.

HARICOTS—200 barils haricots blancs en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
10 juin 60, Camp.

SUCRE HAVANE—40 caisses en débarquement de la goel. Ontiva, à vendre par L. CANTIN,
10juin 42, Gravier

MIEL.—10 tierçons, venant de la Havana, à vendre par W. H. SIMMONS,
10juin 44, Poydras.

CAFÉ Havane.—En débarquement de la goëlette Ontiva, à vendre par W. H. SIMMONS,
10juin 44, Poydras.

SUCRE.—52 caisses jaune supérieur, en débarquement de la goel. Ontiva, à vendre par
W. H. SIMMONS,
10juin 44, Poydras.

O. TALAMON,

44, RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par le navire Wheaton, du Havre:
50 caisses veaux vernis de Nys, qu'il vendra à très bas prix. 29 mai

REÇU par le navire South Carolina, du Havre:
12 balles cotonnade, bleu unie.
2 caisses bretelles de toute qualité.
2 do parfumeries assorties.
1 do éventails fins et ordinaires, à vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

REÇU par le Genessee, de New York: un superbe assortiment de baleines.
do do de peignes fins.
do do de savons ordinaires.
à vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

AVIS aux amateurs de pêche—Seines de toutes dimensions, à vendre par
O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

INDIENNES, jaconats, coutils, platilles et Bretagnes convenables pour le marché mexicain, en magasin et à vendre par A. CRAMER,
8 juin 37, Bienville.

CALLIGRAPHIE

De nouvelles classes se forment à 8 heures du matin chez M. [illegible]bear, 25, rue [illegible] très chaud [illegible]vant.
Le nombre des leçons [illegible] le public de visiter l'établissement [illegible].

☞ En vente, [illegible] par Dubois [illegible]

CHAPEAUX—[illegible] Paris, à vendre [illegible]
14 juin [illegible] rue St-Louis

HUILE [illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

VIN DE MACON [illegible] Bergasse [illegible] ROCHEREAU & Co,
14juin 17 et 19, rue St-Louis.

EAU DE FLEURS D'ORANGER—50 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

BOUCHONS—[illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE—50 paniers [illegible], à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

CHATEAU LAFFITE—15 caisses [illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

VINS [illegible] en barriques, 25 do blanc, en [illegible] venant du navire Ferrière, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

CHAMPIGNONS—12 caisses et demi caisses Truffes, 2 caisses [illegible], 7 caisses, demi et tiers do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

EAU-DE-VIE—Pure, Paris, Ph. Godard, 15 demi pipes J. J. Dupuy, 3 de Castillon, 1825 Cognac, do do, 2 demi pipes Leger frères, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

Pharmacie de Chabanne.

RUE Royale, encoignure Hôpital. On vient de recevoir à cette Pharmacie, par le navire South Carolina, les médicaments patentés suivants:
1o. Charbon antiseptique, employé comme préservatif des fièvres graves, fièvres jaunes, choléra, fièvre jaune, peste, &c, &c, préparé par G. Wéber, pharmacien à Paris.
2o. Electuaire antiseptique, employé pour les mêmes maladies que ci-dessus, préparé par le même.
3o. Copahine mège, préparée par Sozeau, pharmacien à Paris.
4o. Créosote Billard, préparée par Gasquet Billard, propriétaire.
5o. Huile tonique contre la chute des cheveux, préparée par G. Weber, pharmacien à Paris.—Ce cosmétique arrête la chute de cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes; il laisse les cheveux mieux que tous les autres—enfin son usage fortifie et contient retarde le grisonnement.
6o. Sirop végétal indien de J. Richard, pour l'asthme et les affections de poitrine.
CHABANCE, Pharmacien.
21 mai—1m Eng. Royale et Hôpital.

L'Hotel de la Baie St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires qui seront aussi bien traités dans cet établissement que dans aucun autre dans le sud. Les huîtres et les poissons y sont en abondance.
On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher &c, &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés.
F. C. A. LEVIS, propriétaire de l'Hôtel. On peut arrêter des chambres,
29 mai—3m

BRODERIE.

MADAME H. JULIEN, Modiste, rue Royale, No. 132, connue par son talent remarquable à exécuter et à enseigner la broderie, a l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle aura soin de se perfectionner dans cet art utile et d'agrément.
Madame Julien peut disposer de quelques heures par jour pour donner des leçons de broderie aux personnes qui désireraient [illegible] tous les genres de broderies. Elle espère que les dames voudront bien lui accorder leur patronage.
5juin—1m

HUILE DE BALEINE—25 barils huile blanche, pour l'hiver, en débarquement et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE CACHALOT—15 barriques huile d'excellente qualité, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE GRAISSE—[illegible] à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

BLANC DE BALEINE—100 caisses d'excellentes bougies, de New Bedford, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

JAMBONS—250 tierçons jambons de Buhag, enveloppés et passés en sacs, convenables pour les familles et les hôtels, à vendre en magasin par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
15 juin 60, Camp.

FÈVES—100 barils fèves blanches, à vendre par
JOHN O WOODRUFF & Co,
15 juin 60 Camp.

PORC—200 barils porc prime [illegible], à vendre en magasin par JOHN O WOODRUFF & Co,
15 juin 60 Camp.

VIN DE MARSEILLE—50 barriques vin rouge, en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

CORNICHONS—150 caisses cornichons assortis, olives et câpres, assortis, 10 caisses olives à l'huile, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

EAU DE FLEURS D'ORANGER—100 caisses en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée.

ARTICLES DIVERS—En débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge pour familles, 75 caisses vin muscat, 850 caisses vin Margaux, 10 caisses champagne; 35 barils vin blanc, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—250 caisses sucre brun, jaune et blanc, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, V. Levée.

EN débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux:
300 caisses vin blanc; 100 de fleur d'orange;
10 barils vin blanc; 10 do vinaigre;
60 barriques vin rouge; 4 quarts pipe Cognac
50,000 bouchons fins, à vendre par
DUBUCH FRÈRES,
15 jn No. 77, St-Louis, entre Bourbon Royale

VIN rouge en barriques, en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux,
Huile d'olive de la marque Possel fils, en bouteilles de 24 onces.
Prunes sèches en caisses de 12 pobans.
Vin rouge en barriques, de différentes qualités.
Vin blanc en barils de do do
Vin rouge en caisses de 12 bouteilles et de 24 1/2 bouteilles.
Vin blanc en caisses de 24 demi bouteilles.
Anisette superfine de Marie Brizar et Roger.
Curaçao en grandes cruchons, à vendre par
B TALAMON, 162, rue Royale.

SUCRE—50 boucauts sucre brun, 8 caisses sucre en pains, 25 barils do, 10 barils sucre en poudre, 16 caisses sucre blanc et jaune, de la Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis

CAFÉ—800 sacs café fin vert de Laguyra, 150 sacs café vert de Rio, 70 dito café fin vert et blanc de la Havane, 35 dito Java supérieur, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CHANDELLES et SAVON—300 caisses blanc de baleine de New Bedford, 4, 5 et 6 à la livre.—50 caisses chandelles adamantines, de 4 à la liv.—145 caisses chandelles de suif, Winchester, de 4, 5, 6, 8 et 10 à la liv.—250 caisses savon de Winchester No 1, Jackson et Campbell, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1juin 11 et 15, St Louis.

BOUCHONS ordinaires, bouchons longs et bouchons à dame-jeannes, à vendre par
B. TALAMON,
29 mai 162, rue Royale

CIGARES—En débarquement du brick Prince de Joinville, 98 milliers Regalias, Casadores et Millares.—Et en magasin 250 milliers Regalias, Canones, Panetelas, Midars et cigares pressés, des marques les plus réputées, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1er juin 11 et 15, St Louis.

WERMOUTH—20 caisses de wermouth de 1re qualité, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
9juin Encoig. Royale et Bienville.

VIN de Champagne—100 paniers, vin de de Bourgogne, 30 caisses, en débarquement du navire Vesta, du Havre, à vendre par COURVOISIER,
18 mai Encoignure Royale et Orléans

CHARGEMENT de la goëlette Avenger,—812 barriques chaux de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
29mai 11, Magasins Rouges, 3me Municip.

REÇU par les soussignés, par le navire Constantine, du Havre, et par les derniers arrivages du Nord, les articles ci-après détaillés, à des prix très modérés:
4 balles cotonnades françaises, bleu foncé,
3 caisses mousseline brodée, damassée et à carreaux,
1 caisse mouchoirs de batiste, diverses qualités,
1 " coton fil, de No. 1 à 20;
10 " indienne couleur, jolis patrons;
1 " dentelle, dite Torchon;
1 " bobinet, diverses largeurs;
20 " guingham, couleurs foncées et claires;
40 balles cotonnade, 3/4, 4/4 et 4/4;
5 " écru, 3/4 et 4/4, diverses marques;
10 " do 3/4; 3 do do croisé;
2 caisses brin fil à carreaux;
1 " piqué blanc, uni et rayé;
Barège noir, vert et en couleur; coutil fantaisie, pour pantalons; mouchoirs de soie et de coton; bourses do; mouchoirs paillaca français; ombrelles fines, en couleurs et blanches; mérinos et drap d'été; ainsi qu'une très grande quantité d'autres articles trop long à énumérer.
DUFOUR, DURAND & Co,
9juin 25 rue Chartres

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre, en sommes à la convenance des acheteurs, par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

TOILE à voile de coton pour tentes et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 60, rue du Camp.
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF.
14an

VANILLE—100 livres vanille, de 1ere qualité, sujet au drawback, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
14av Enc. Royale et Bienville

A VENDRE sur la Levée en débarquement du navire Monarch, venant de Marseille:
50 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Flagniol, grande bouteille,
30 do do do demi bouteille,
150 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 mille bouchons pointus.
N. DUDOUYT,
[illegible] 19, Toulouse, entre Chartres et Levée

AVIS D'ELECTION [illegible]

EN vertu d'un ordre [illegible] [illegible] l'Excellence [illegible] [illegible] trois assesseurs pour chacune [illegible] le douzième jour de [illegible]
Les [illegible] dix heures du matin et [illegible] heures de l'après-midi, aux lieux [illegible] des membres [illegible] Conseil [illegible] trois municipalités, ou le jury [illegible] la paroisse d'Orléans [illegible] du fleuve Mississippi. Les élections [illegible] conduites et dirigées par des commissaires [illegible] nommés par les autorités [illegible] conformément à un acte de la Législature [illegible] Acte pour régler les élections dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson", approuvé le 23 février 1847. Le tout devant être fait selon la loi [illegible] transmis au shérif.
Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans 7 juin 1847.
9juin—td JOHN L. LEWIS, Shérif.

Romans! Romans!

GRANDE variété de Romans français à vendre très bas prix [illegible] consignation.
Chez LELIEVRE, No. 210, rue Royale, encoignure place St-Antoine. 5juin—1m

AVIS.

UNE [illegible] de Commerce de la Compagnie [illegible] aura lieu [illegible] rue Royale, [illegible] depuis 10 heures [illegible]
M. A. LABARRE, Secrétaire.

AVIS [illegible] 30 [illegible] par M. Dame Charker, une petite fille [illegible] âgée [illegible] Marie [illegible] Champs Elysées.
Les parents de cette enfant, peuvent la réclamer au bureau du constable de la 3e Municipalité, encoignure [illegible] et Grande-Hommes.
Nouvelle-Orléans, 11 juin 1847.
E. MAZERAT, capitaine

AUX BEAUX CHÊNES VERTS A BELOXI

La belle et vaste habitation de Mme Françoise Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent jouir du plaisir de la campagne.
Les vastes chambres à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.
La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces.
On trouve dans l'habitation de Mme Fradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voile et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.
Des [illegible] faciles et [illegible], sont fournis [illegible] des pensionnaires.
Avoir les steamboats, et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Fradat, un omnibus sera au wharf du village de Beloxi pour recevoir les passagers qui désireront se rendre chez Mme Fradat.
Prix [illegible] modérés. 12juin—9t

Jolie résidence d'été située à Lewisburg.

A VENDRE une propriété très agréable, à Lewisburg, sur le rivage du Lac [illegible] propriété mesure un demi acre de face sur [illegible] arpents de profondeur; il existe [illegible] maison avec de bonnes dépendances, écurie, étable, etc, etc. Aussi un bon jardin, un verger bien fourni, cascade et [illegible] convenable pour une famille respectable.
[illegible] sera vendu en bloc, bon marché et à des conditions avantageuses.
S'adresser aux soussignés,
10 juin—1m BEARD, CALHOUN & Co,
8 Arcade de Banks

Charmante Propriété à vendre.

A vendre à des conditions très avantageuses, une jolie petite propriété située au centre de la paroisse St Jean Baptiste, rive droite du fleuve, à un demi mille de l'Eglise et de la Maison de Cour.
C'est une charmante résidence parfaitement établie, il y a une belle maison de maître, de bonnes dépendances et des arbres fruitiers et d'agrément.
Ce serait une excellente acquisition pour un médecin ou avocat qui serait à même d'exercer leur profession. [illegible]
Pour tous autres détails et les conditions, s'adresser à M. J. P. Despres, courtier, 13, [illegible] Nouvelle-Orléans.

HOTEL DELMONICO, Broadway, New-York.—P. A. & L. DELMONICO ont l'honneur de prévenir leurs amis du Sud, et le public en général, que les constructions qu'ils viennent d'ajouter à leur hôtel sont maintenant terminées, et qu'ils seront prêts à recevoir des personnes [illegible] à l'Hôtel et [illegible] dans le genre Européen.
New-York, le 20 juin 1847. 15 juin—3m

Comestibles de maison à louer.

UNE famille étant partie pour l'Europe, on louera plusieurs esclaves tous bons sujets, parmi lesquels se trouve une cuisinière, une blanchisseuse et repasseuse, un cocher et domestique de maison, et plusieurs jeunes esclaves, entendus au service. S'adresser au faubourg Tremé, No [illegible] entre Dumaine et Ste-Anne, No. 215.

MACHINE À LATTES, patentée.—Cette machine, dont [illegible] toute récente, est incontestablement la meilleure [illegible] et peut donner vingt à trente mille lattes par jour. Les lattes sont coupées d'égale épaisseur [illegible] On peut voir cette machine [illegible] au faubourg [illegible] de Lafayette [illegible] les entrepreneurs et autres [illegible]
15juin—1m GRAY & CAMPBELL,
41, Nouvelle Levée

IMPORTATIONS directes en magasin et à vendre:
40 barriques vin de Narbonne [illegible]
[illegible] Haut Brion, Macau, Margaux et Lafitte, 4 do St Sauterne, 20 demi do do,
60 quarts [illegible] do,
2 pipes vieux cognac [illegible]
40 quarts [illegible] de Marseille,
60 do [illegible]
18 demi et quarts Cognac A. Seignette, Lecor, &c
4 barils Peach Brandy, 600 caisses Claret fr qua.
100 do Sauterne, 200 paniers Anisette,
10 caisses Vermouth.
24 mai P. LONGER, 116, Royale.

SACS EN PIÈRE &c—100 balles de 3 1/2 et 3 boisseaux, 100 do 4 1/2 pour di mais, en débarquement du navire Californie, venant de Londres, et à vendre par McDOWELL & PECK,
24mai 28, Douane

PLATILLES & BRETAGNES.—12 caisses, reçues par le navire H. M. Broody, venant de Liverpool, à vendre par
21mai McDOWELL & PECK, 28, Douane

GINGHAMS.—Cinq caisses, par le navire Constance, à vendre à bon marché par
3juin FK. PERRET, 45, Bienville.

MOUCHOIRS de Batiste.—Un bel assortiment, avec ou sans broderies, à vendre par
3 juin FK. PERRET, 45, Bienville.

RIDEAUX—Un joli assortiment de mousselines brodées pour rideaux, et jeux de rideaux à vendre par FK. PERRET,
3 juin 45, Bienville.

POIVRE—150 sacs poivre, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier.

THE—20 demi caisses impérial,
15 caisses canisters do
15 do Thé noir, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

MAQUEREAUX—160 barils no 3 du 2 et 1, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier.

CAFÉ JAVA—150 sacs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

SUCRE BOSTON—250 caisses et barils, en poudre et en morceaux, à vendre par
1 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CACAO—5 sacs Guayaquil, 20 do de Caracas, 60 Grains pour oiseaux, 25 do [illegible], en débarquement de la barque [illegible], et à vendre par B. VALLS,
9juin 26, Commune

CIGARES de la Havane—[illegible] Vin de Jerez, en barils, en débarquement du brick Orléans et à vendre par
9juin B. VALLS, 26, Commune.

VANILLE.—6 caisses en débarquement du brick Columbus, venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

JALAP.—31 balles jalap, en débarquement du brick Columbus venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

SUCRE Havane—blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
32, Vieille Levée.

CAFÉ HAVANE—En magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
12 juin 32, Vieille Levée.

CIGARES Principes—Véritables, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO
12 juin 32, Vieille Levée.

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures marques de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
32, Vieille Levée.

FÈVES A SEMER de la Caroline.—50 sacs, maintenant en magasin, à vendre bon marché par
12 juin WM. DINN, 11 Commune.

GRAINES FRAICHES de jardin.—Le soussigné informe ses nombreux habitués, qu'il donne maintenant ses ordres pour son assortiment de graines fraîches, et le prie de lui transmettre ses commissions aussitôt que possible. WM. DINN,
12 juin 11, Commune.

A VENDRE en débarquement du navire Ferrière, venant de Bordeaux:
1 barriques vin blanc; 18 demi-do blanc;
40 caisses cerises à l'eau-de-vie;
402 caisses vin rouge capsule et étiqueté, qualité supérieure, V. MAIGNAN,
12 juin 87, rue St-Louis

FÈVES à semer très fraîches, à vendre par
A. LAROSE & Co,
12 juin 71 Vieille Levée

AMIDON—50 caisses amidon en débarquement et à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 juin 11 et 15, St Louis

A vendre en débarquement du navire Ferrière, venant de Bordeaux:
10 balles, 15,000 bouchons pointus
7 " 15,000 " longs fins.
V. MAIGNAN,
12 juin 87, rue St-Louis.

SUCRE HAVANE—Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
12 juin 35, Vieille Levée.

TABAC—404 balles tabac Cuba, pour capes et tripes, reçues par le P. Soulé et la Catherine, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 juin 35, Vieille Levée

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.

30 balles papier Florette.
12 caisses papier à lettre,
à vendre en entrepôt par
BERTRAND & SISOS,
[illegible] Encoignure Royale & Bienville.